

Feuillet - 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Titulaires Présents	24
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	34
Date de la convocation	27/08/2024
Certifié exécutoire le	06/09/2024
Date d'affichage	06/09/2024
Envoyé en préfecture le	17/09/2024

*Le deux septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEZEAUD Annie, ENSERGUEIX Jean-François.

**EXCUSES :** BERNARD Sylvain (donne procuration à TERRACOL Danielle), BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François (donne procuration à CHAMPSEIX Serge), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à ROME Robert), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel (représenté), JANICOT Véronique (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LAURENT André, LELIEVRE Carla (donne procuration à COISSAC Vincent), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SAVIGNAC Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**98-2024 Transport à la demande Bilan 2024 - contrat 2025.**

Suite au bilan de l'année sur le transport à la demande du territoire, avec 414 réservations TAD

Suite au bilan financier suivant sur le service mobilité :

En dépenses

Communication 7361 € (comprenant le journal communautaire )

Mobilité douce : 9525.06 €

Prestataire de transport TAD : 28 766.48

En recettes :

Location Vélos : 7415 €

Billet TAD : 2449.40 €

Financement région : 10176.28

**Le conseil communautaire décide, après délibération, à 28 voix pour, 2 contre, 4 abstentions**

- valider le bilan financier résumé ci-dessus
- d'élargir le service de transport à la demande dans les gares de Lacelle et Bugeat à tous les horaires existants les lundis-mercredis et vendredis afin de déterminer les besoins et de connaître leurs impacts financiers.
- de maintenir le tarif du transport à la demande en gare d'Uzerche à 10€ par trajet.
- de maintenir les autres créneaux du transport à la demande (centre bourgs et resto du cœur)
- autorise le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de ces décisions.

Fait à Treignac le 12/09/2024

Le Président, Philippe JENTY

